

# **JOGGING DE VERVIERS 18-19 JUIN 2022**

## **MESURES DE CIRCULATION**

A l'occasion du 39<sup>e</sup> jogging de Verviers, de nombreuses mesures de circulation et de stationnement ont été prises pour garantir la sécurité des coureurs et le bon déroulement de l'événement.

### **SAMEDI 18 JUIN - Courses des jeunes à Bielmont**

#### **De 16.00h à 19.00h, le stationnement est interdit :**

- dans le chemin reliant le stade de Bielmont à la rue Simon Lobet, ainsi que sur les deux premières places de parking rue Simon Lobet situées à la sortie de ce chemin devant la pizzeria la Storia ;
- rue Simon Lobet, dans son tronçon compris entre la rue Henri Pirenne et la pizzeria Storia;
- rue Henri Pirenne, dans son tronçon compris entre l'avenue Elisabeth et la rue Simon Lobet.

#### **De 16.30h à 19.30h, la circulation sera interdite :**

- rue Simon Lobet, dans son tronçon compris entre la rue Henri Pirenne et la Place d'Arles ;
- rue Henri Pirenne, dans son tronçon compris entre l'avenue Elisabeth et la rue Simon Lobet ;

### **DIMANCHE 19 JUIN - Courses 5 et 13 km du jogging de Verviers.**

#### **De 9.00h à 20.00h, le stationnement sera interdit, des deux côtés de la chaussée :**

- avenue Elisabeth, entre l'avenue Alexandre Duchesne et la place Burguet (sauf : véhicules de l'organisation, caravane publicitaire et PMR dûment identifiables dans sa portion comprise entre l'avenue Alexandre Duchesne et la rue Henri Pirenne) ;
- avenue Alexandre Duchesne, dans son tronçon compris entre l'Avenue Elisabeth et la Place d'Arles ;
- avenue Eugène Müllendorff, de la place d'Arles jusqu'à la Place du Palais ;
- emplacements de parking de la place située entre la chaussée de Heusy et la rue de Mangombroux ;
- rue de la Banque, dans le tronçon compris entre la Place Paul Janson et la rue des Martyrs ;
- rue des Martyrs ;
- rue Lucien Defays, dans son tronçon compris entre le pont Parotte et la rue Peltzer de Clermont ;
- rue de l'Usine ;
- rue Henri Pirenne, dans son tronçon compris entre la rue Léopold Mallar et la rue Simon Lobet ;
- rue des Weines, sur l'entièreté du parking situé juste avant la rue Neuve.

#### **De 11.30 heures à 15.30h, le stationnement et la circulation seront interdits :**

- place d'Arles, dans sa totalité.

**De 11.30 heures à 15.30h, la circulation sera interdite :**

- rue Simon Lobet, dans son tronçon compris entre la rue Henri Pirenne et la Place d'Arles ;
- rue Léopold Mallard, dans son tronçon compris entre la rue Pierre Fluche et la Place d'Arles ;
- avenue Duchesne, dans son tronçon compris entre l'Avenue Elisabeth et la Place d'Arles ;
- avenue Müllendorff.

De façon générale, vu l'afflux des participants et des spectateurs, des embarras de circulation sont à craindre dans les artères voisines du stade de Bielmont et du rond-point de la Place Burguet dès 12h et jusqu'à 17h. Des déviations ponctuelles seront mises en place par les services de police, pouvant générer quelques files.

Les services de police conseillent vivement, dans le cadre de la prévention contre les vols, d'éviter de laisser à vue dans les véhicules en stationnement tout objet pouvant attirer des convoitises.

Enfin, merci aux spectateurs de se placer sur le côté de la chaussée afin de ne pas gêner les coureurs durant leurs passages et de faire preuve de vigilance pour les jeunes enfants lors du passage de la caravane publicitaire.

Merci pour votre compréhension.

Pour toutes questions : service des sports -087/325.317 (du lu. au ve. – entre 8.30h et 16h)

[elvio.rigutto@verviers.be](mailto:elvio.rigutto@verviers.be)